



« Ça te dit Night Fever 2019 »

Règlement

Article 1 - ORGANISATION :

La « **Ça te dit Night Fever 2019** » est organisée par l'association Vik'Azim Caen le samedi 12 janvier 2019. Les Vikings Azimutés renouvellent l'organisation d'un **raid d'orientation par équipe et en semi-nocturne**. Plusieurs nouveautés vont permettre aux plus fidèles concurrents de se laisser encore surprendre....

Le principe de la « **Ça te dit Night Fever 2019** » est, en un temps limité, de trouver un maximum de balises préalablement placées en milieu naturel par l'organisation. Chaque concurrent dispose de différentes cartes d'orientation mais l'équipe ne peut se séparer.

La « **Ça te dit Night Fever 2019** » a fait l'objet d'une déclaration en préfecture et dispose donc de toutes les autorisations administratives nécessaires.

Article 2 - PARTICIPATION et DEFINITION :

2.1 Cette année, **trois formules « compétition »** avec classement sont proposées :

4 courses nocturnes

3 circuits comptants au challenge Calvad'O Night 2018 / 2019				
Circuits	Temps maximum	Accueil au Gymnase de la sente aux ladres	Briefing Mairie de Honfleur	Départ Mairie de Honfleur selon votre numéro d'équipe à partir de :
Trotteur	1h	16H30	18H15	18H30
Orienteur	2h	16H15	17H45	18H00
Raideur	3h	16H00	17H30	17H45

1 Circuit Noctambule 8km.
Ne fait pas partie du challenge (sans classement) donc pas de certificat médical.
Départs libres entre 17h30 et 19h00

Circuits	Age minimum hors FFCO (avec un majeur minimum)	Age minimum licenciés FFCO (sans accompagnement d'un majeur)
Trotteur	11 ans	À partir de H/D 14
Orienteur	16 ans	À partir de H/D 16
Raideur	18 ans révolus	18 ans révolus

Rand'O l'après-midi à partir de 14h30 et jusqu'à 16h30

5€ par personne, circuits d'initiation accessibles à tous et toutes à partir de 8 ans.

Accueil : port de Honfleur

2.2 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2019** » est ouverte à toutes les personnes en bonne condition physique, âgées d'au moins 11 ans le jour de l'inscription (autorisation

parentale manuscrite à présenter lors du retrait du sac de course). La formule **Noctambule** est ouverte aux jeunes accompagnés d'un adulte à partir de 11 ans.

2.3 Pour les formules « compétition », la « **Ca te dit Night Fever 2019** » est ouverte aux équipes comprises entre 2 et 4 personnes. Pour des questions de sécurité, aucun concurrent n'est autorisé à prendre le départ seul.

2.4 Pendant la course, chaque équipe est en autonomie totale (eau, nourriture, matériel, tenues vestimentaires, etc.)

2.5 Chaque équipe engagée doit respecter le code de la route, les instructions de sécurité et les décisions émises par l'organisateur de l'épreuve.

2.6 Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images TV, vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant la « **Ca te dit Night Fever 2019** ».

2.7 Les informations d'ordre « logistique » (lieux et horaires des départs, etc....) seront régulièrement actualisées sur notre site internet (<http://www.vikazim.fr>). Les concurrents s'engagent à le consulter pour obtenir les dernières infos.

Article 3 - MODALITES D'INSCRIPTION :

3.1 L'inscription se fera par internet via le site **vikazim.fr**.

La saisie des données administratives, la transmission des licences ou des certificats médicaux ainsi que le paiement se feront via internet. Le suivi du traitement des dossiers pourra se faire sur le site **vikazim.fr**. Les concurrents devront s'assurer de la conformité de leurs certificats médicaux avant de s'inscrire.

3.2 **Certificat médical :**

Condition obligatoire pour participer :

- être titulaire d'une licence FFCO 2018

- ou fournir un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication médicale à la **pratique de la course d'orientation en compétition** ou **du sport en compétition**. Un modèle de certificat est disponible sur notre site.

3.3 **L'inscription comprend pour chaque concurrent :**

- un Pass'orientation délivré par la FFCO pour les non-licenciés
- un lot technique
- un café d'accueil
- les cartes d'orientation (une pour chaque concurrent)
- un ou plusieurs doigts électroniques SportIdent par équipe
- une fiche de résultats par équipe

3.4-Les tarifs d'inscription:

Circuits	Tarifs par personne
Trotteur et Noctambule	13 €
Orienteur	17 €
Raideur	17 €

Circuits	Vente de la carte
Rando-découverte	5 €

Prévoir un chèque de caution de 60 € pour le prêt du doigt électronique

Remises non cumulables	Remises
Licenciés FFCO	2 €
Enfant agé de -14ans	2 €

Article 4 - ASSURANCES :

4.1 Organisation: L'association Vik'Azim, du fait de son affiliation à la FFCO, est couverte auprès de la Maif, par un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur et celle de ses adhérents.

4.2 Par le fait de s'inscrire, chaque participant déclare être conscient des risques inhérents à la pratique de la course d'orientation en milieu naturel et en compétition.

Chaque participant s'engage à respecter les consignes données lors du briefing d'avant course durant l'épreuve.

Chaque participant s'engage à renoncer à tout recours, de quelque nature qu'il soit, contre l'organisation pour tous les dommages (accident, blessure, vols, dégâts sur les biens personnels ou autre), se produisant au cours de l'épreuve ou dans le cadre de celle-ci.

Chaque participant s'engage à ses risques et périls, atteste qu'il est couvert par une responsabilité civile personnelle, qu'il est apte à la pratique des Activités Physiques de Pleine Nature.

4.3 Les concurrents, en s'inscrivant via internet, attestent avoir lu ce règlement.

4.4 Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles dans le cadre d'un raid nature, par son inscription chaque participant s'engage donc à n'abandonner aucun déchet, matériel usagé,... de quelque sorte que ce soit, derrière lui. Tout contrevenant sera immédiatement exclu et tenu civilement responsable en cas de plaintes: des autorités locales, ONF, services de l'Etat ou des propriétaires privés.

Article 5 - SECURITE

Les concurrents s'engagent :

- à assister au briefing d'avant-course et en respecter les consignes,
- à porter assistance aux personnes en danger,
- à respecter le code de la route
- à avertir l'organisation en cas d'abandon.

Tout participant inscrit sera responsable des accidents qu'il provoque.

Article 6 - EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Par équipier :

- 1 tenue vestimentaire adaptée avec une chasuble réfléchissante
- 1 sac à dos contenant eau + alimentation suffisante pour autonomie
- 1 frontale

Par équipe :

- un téléphone portable
- une couverture de survie
- une boussole
- un chèque de caution de 50€ pour le doigt électronique SI

Article 7- PENALITES et DISQUALIFICATIONS :

- Pollution ou dégradation manifeste des sites (disqualification)
- Abandon (disqualification)
- Usage de produits et procédés dopants (disqualification)
- Non respect du code de la route et/ou des injonctions données par les bénévoles signaleurs (disqualification).

Article 8 – ABANDON :

8.1 En cas d'abandon sur le parcours, l'équipe s'engage à en avertir immédiatement l'organisation à l'aide des numéros de téléphone donnés sur la feuille de route.

Article 9 - ANNULATION/REMBOURSEMENT :

9.1 Aucun remboursement ne sera effectué à partir du 1^{er} janvier 2019.

9.2 L'organisation se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, de modifier le contenu et le règlement de l'épreuve.

9.3 L'organisation se réserve le droit d'annuler en dernière minute l'épreuve en cas de mauvaises conditions météo (**vigilance orange ou rouge** émise par MétéoFrance). **Les concurrents ne pourront alors prétendre à aucun remboursement.**

Article 10 – CLASSEMENTS

10.1 Pour les différentes formules « compétition », il y aura 3 classements : féminin, mixte et masculin. Les organisateurs s'autorisent à récompenser les différents podiumistes.....mais on ne sait pas encore comment !

10.2 Le classement est effectué « aux points » avec des pénalités au-delà du temps. Le détail des pénalités hors délais sera donné le jour de la course.

Les Vikings Azimutés